



**ICI LA VILLE AMÉLIORE  
VOTRE CADRE DE VIE**

Pantin, le 17 décembre 2024

## **QUARTIER MAIRIE-HOCHE**

# **Requalification de la rue du Pré Saint-Gervais**

Madame, Monsieur,

Pour améliorer la qualité de vie des Pantinoises et des Pantinois, lutter contre la pollution et pacifier l'espace public, la municipalité a lancé une étude globale sur la circulation à Pantin. Depuis, plusieurs aménagements ont déjà été réalisés dans votre quartier. Une partie de la rue Hoche a été piétonnisée, à l'été 2024, renforçant ainsi son attractivité commerciale tout en offrant un centre-ville plus apaisé pour toutes et tous.

Cette piétonisation s'est accompagnée de la réorganisation des lignes de bus, avec la déviation de la ligne 170 par la route des Petits-Ponts, ce qui permet la mise en place d'une circulation en sens unique sur la rue du Pré Saint-Gervais.

Dans la continuité du plan de circulation et de la redynamisation du secteur Hoche, la rue du Pré Saint-Gervais achèvera sa transformation l'année prochaine. **À compter du 8 janvier 2025, la rue du Pré Saint-Gervais fera l'objet d'une requalification importante :**

- La mise en sens unique de la circulation générale ;
- L'élargissement des trottoirs du côté impair, entre l'avenue Jean Lolive et la rue des Grilles ;
- La rénovation des revêtements de trottoir, remplaçant l'asphalte par des dalles de granit ;
- La plantation de 8 arbres supplémentaires, tout en conservant les arbres existants ;
- La création de 400 m<sup>2</sup> d'espaces verts supplémentaires ;
- L'aménagement de places de livraison en face des commerces, côté pair ;
- Le déplacement et l'augmentation de puissance des bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- La rénovation de l'éclairage public.

**Les travaux, qui se dérouleront durant toute l'année 2025, s'articuleront ainsi :**

- **Phase 1** : entre la rue des Grilles et la rue Franklin/Gutenberg ;
- **Phase 2** : au niveau du croisement de la rue des Grilles et de la rue des Sept-Arpents ;
- **Phase 3** : entre l'avenue Jean Lolive et la rue des Grilles.





**Durant toute la durée des travaux, les mesures suivantes seront mises en place :**

- La circulation piétonne sera maintenue sur le trottoir opposé aux travaux, et les accès aux immeubles seront garantis ;
- Le stationnement sera interdit sur la rue afin de faciliter les circulations et permettre l'avancement des travaux ;
- Les livraisons pour les commerces seront organisées selon l'avancement du chantier ;
- La circulation générale, y compris la circulation des cyclistes sera interdite. **Seuls les riverains pourront accéder à leur parking.**

- Au niveau des carrefours, la circulation sera restreinte. Des travaux de nuit pourront être organisés, selon l'avancement du chantier. Une communication sera réalisée en amont de chaque phase.

**Des modifications sont à prévoir pour la circulation des bus dès janvier 2025 :**

- **La ligne de bus 170**, depuis la route des Petits-Ponts, empruntera la porte de Pantin, le boulevard d'Indochine et la porte Chaumont avant de rejoindre son itinéraire habituel par la rue Sigmund Freud vers la porte des Lilas. En direction de Saint-Denis, la ligne prendra son itinéraire habituel par la rue de la Marseillaise avant de rejoindre la route des Petits-Ponts ;
- **La ligne 75**, qui relie actuellement la porte de Pantin au Panthéon, sera étendue rue Honoré d'Estienne d'Orves et avenue Jean Lolive afin d'améliorer la desserte de la ligne 5 du métro et de faciliter les correspondances des voyageurs ;
- **Le « P'tit Bus »** sera également dévié et ne passera plus par les rues du Pré Saint-Gervais, des Grilles et des Sept-Arpens. Il suivra désormais un itinéraire modifié par les rues Honoré d'Estienne d'Orves, de Moscou, Gutenberg puis Franklin. L'arrêt « Hoche » ne sera plus desservi.

Nous vous remercions de respecter les zones de travaux et les interdictions de circuler et stationner afin que les entreprises puissent terminer les travaux le plus rapidement possible.

Nous comptons sur votre compréhension et soutien à la requalification et à l'embellissement de la rue du Pré Saint-Gervais, un projet qui, nous en sommes convaincus, contribuera à améliorer durablement votre cadre de vie.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

**Bertrand Kern**  
Maire  
Conseiller métropolitain et territorial

**Mathieu Monot**  
Premier adjoint au Maire, délégué  
au Développement urbain durable,  
aux Écoquartiers, à l'Innovation par  
la commande publique, à la Démocratie  
locale et au Bien-être animal

**Mirjam Rudin**  
Adjointe au maire, déléguée  
à la Nature en ville, aux Déplacements,  
aux Espaces publics et aux Espaces verts